

LVMH

MOËT HENNESSY • LOUIS VUITTON

Date : 17 Janvier 2024

A : Delphine Arnault, Antoine Arnault, Nicolas Bazire, Pietro Beccari, Antonio Belloni, Stéphane Bianchi, Michael Burke, Chantal Gaemperle, Jean-Jacques Guiony, Marc-Antoine Jamet, Chris de Lapuente, Stéphane Rinderknech, Philippe Schaus, Jérôme Sibille, Sidney Toledano, Jean-Baptiste Voisin

De : Bernard Arnault

Objet : RECOMMANDATIONS

Notre groupe est un objet d'intérêt de premier plan pour les médias. Cela reflète la puissance d'évocation de nos marques auprès du public, l'intérêt que les journalistes des grands médias français et internationaux portent au travail de nos créateurs et de ceux qui dirigent nos maisons, ainsi qu'aux événements que nous organisons. Nous aurions donc toute raison de nous réjouir de cette exposition médiatique qui participe au rayonnement de nos marques et à la valeur du Groupe.

Mais il faut compter avec le fait que les médias recherchent aussi de l'information « confidentielle », venant de sources internes en dehors des circuits de communication que nous avons mis en place dans nos entreprises et qui obéissent à des règles très précises, sans parler des publications orientées, la plupart du temps à caractère négatif, des lettres soi-disant confidentielles, des sites dits d'investigation qui se servent de l'attrait du public pour le luxe pour attirer de manière racoleuse, un nouveau lectorat.

Nous ne devons pas prendre ce sujet à la légère. En tant que propriétaire de grands médias, nous savons l'importance d'une information fiable et honnête. En tant que groupe coté, nous avons des obligations en matière de diffusion d'informations. Nous ne pouvons

des lettres soi-disant confidentielles, des sites dits d'investigation qui se servent de l'attrait du public pour le luxe pour attirer de manière racoleuse, un nouveau lectorat.

Nous ne devons pas prendre ce sujet à la légère. En tant que propriétaire de grands médias, nous savons l'importance d'une information fiable et honnête. En tant que groupe coté, nous avons des obligations en matière de diffusion d'informations. Nous ne pouvons accepter que les efforts que nous déployons pour assoir la réputation et l'image de nos maisons et de notre groupe soient remis en cause par ceux qui, de l'intérieur, par calcul ou par stratégie personnelle, alimentent ces publications.

Je condamne formellement tout comportement consistant à entretenir des relations avec des journalistes peu scrupuleux et leur donner des informations ou des commentaires sur la vie du groupe. Non seulement cela nuit aux intérêts de notre groupe, mais cela dessert également les intérêts de ceux qui entretiennent ces relations, parfois dans l'espoir illusoire d'être « bien traités » par ces médias racoleurs.

J'ajoute que nous sommes un groupe familial et je rappelle à tous l'interdiction formelle de communiquer des informations ou des commentaires sur la famille.

Je serai donc intraitable devant tout manquement à ces règles qui marquerait pour moi un défaut de loyauté intolérable.

Je vous prie de transmettre ces recommandations aux principaux responsables de vos divisions, en leur indiquant clairement que tout manquement à celles-ci (et cela sera inévitablement connu) sera considéré comme une faute grave, avec les conséquences qui y sont attachées.

Je joins en outre à cette note une liste de publications auxquelles je vous demande de respecter une interdiction absolue de parler.

## Liste des publications

1. La Lettre – anciennement Lettre A
2. Glitz Paris
3. Miss Tweed
4. L'Informé
5. Puck (US)
6. Mediapart
7. Le Canard
8. Toutes les autres lettres confidentielles ou pages du même type qui existent ou pourraient être créées.

Document exclusif de La Lettre publié le 18 septembre 2024